

Les Jurys de la Communauté Française de l'Enseignement Secondaire Ordinaire

Consignes d'Examen

Cycle	2019-2020/2
Titre	DAES
Matière	Sciences

**Direction de
l'organisation des jurys**
Rue Adolphe Lavallée, 1
1000 Bruxelles

jurys@cfwb.be

Tél : +32 (0)2 690 85 86
enseignement.be/jurys

I. Informations générales

●●● Identification de la matière

Sciences (de Base)

●●● Titre visé, type d'enseignement et l'option

DAES (Diplôme d'Aptitude à accéder à l'Enseignement supérieur.)

●●● Programme

Programme du jury (Niveau : **Sciences de Base**).

<http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/478-2018-240.pdf>

Biologie : pages 27 à 138

Chimie : pages 139 à 214

Physique : pages 215 à 291

Référentiels : pages 292 à 346

1. Biologie

UAA4 : Santé : mieux se connaître

UAA5 : De la génétique à l'évolution

UAA6 : Les impacts de l'homme sur les écosystèmes

2. Chimie

UAA5 : Les liaisons chimiques

UAA6 : Les équilibres chimiques

UAA7 : Notions de base de chimie organique (alcane, polymères, alcènes)

UAA8 : Grandes classes de réactions chimiques (acide-base, oxydoréduction, précipitation)

3. Physique

UAA5 : Forces et mouvements

UAA6 : Oscillations et ondes

UAA7 : Sources d'énergie, de l'atome à l'éolienne

UAA8 : La terre et le cosmos

II. Organisation de l'examen

●●● Type d'examen

Examen oral

L'examen se déroule en 3 parties (biologie, chimie et physique) passées consécutivement sur 1/2 journée. Dans chacune des matières, un texte, adapté au programme de la matière, est donné.

Une synthèse du texte est demandée et des questions posées, sur et à partir du texte, permettent de parcourir le programme CESS général et d'en évaluer la compréhension.

●●● Matériel autorisé

Matériel requis : Calculatrice scientifique (non graphique), Stylos, Effaceur, Tipp-ex, Crayons (3 couleurs différentes), Latte, Rapporteur, Gomme

Matériel autorisé : /

Matériel refusé : GSM, smartphone, tablette, montre connectée et dictionnaire, feuilles de brouillon

III. Évaluation et sanction des études

●●● Pondération

Les 3 parties (Chimie, Biologie et Physique) sont notées individuellement sur /20. La pondération accorde donc la même importance aux 3 matières (biologie, chimie et physique).

La moyenne globale de ces trois parties est calculée sur 20 et constitue la note finale de la matière de Sciences (de Base).

●●● Dispense

Rappel des conditions de dispenses :

- Présenter chaque partie
- Pas de dispenses partielles : La dispense s'établit sur la note finale et ne peut porter sur Biologie, Chimie et Physique séparément.

Si la moyenne générale est supérieure ou égale à 50%, il y a dispense de la matière sciences

Si la moyenne générale est inférieure à 50% : il n'y a pas de dispense.